



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

DESIGNATION :

HotelPerform est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers de l'hôtellerie. Son siège social est fixé au 7 allée des coquarrières 44600 Saint Nazaire.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de HotelPerform.
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- OPCO : Opérateur de Compétences.
- CGV : les Conditions Générales de Vente, détaillées ci-dessous.

OBJET

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par HotelPerform pour le compte d'un client. Le fait de s'inscrire ou passer commande implique l'entière adhésion du Client aux présentes CGV.

L'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation visée, dans le cadre de la conclusion d'un contrat de formation professionnelle en application de l'article L6353-3 du code du travail.

NATURE ET CARACTERISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION

L'action de formation entre dans le champ des actions concourant au développement des compétences, prévue par l'article L6313-1 du code du travail. A l'issue de la formation, un certificat de réalisation de la formation est délivré au Stagiaire.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES NECESSAIRE

Afin de suivre au mieux l'action de formation visée et d'obtenir les compétences auxquelles elle prépare, le Stagiaire est informé s'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, de prérequis spécifiques en lien avec la formation visée.

CONDITIONS FINANCIERES, REGLEMENTS ET MODALITES DE PAIEMENT

Tous les prix sont indiqués HT.

Le règlement s'effectue selon les conditions indiquées sur le devis et sur le contrat ou convention de formation.

A compter de la date de signature du contrat, le Stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du Stagiaire ou de l'Organisme Financier.

En cas de financement personnel, le paiement peut être échelonné sur la durée de la formation. Un acompte de 30% du prix est versé après le délai de rétractation légal.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera facturée par HotelPerform au Client.

DESHAYES CONSULTANT

Consultant – Formateur

7 allée des coquarrières 44600 SAINT NAZAIRE

Tel : +33 (0)6 14 66 75 86 – Email : gilles.deshayes@hotel-perform.com

www.hotel-perform.com - SIRET : 849 374 285 R.C.S. Saint Nazaire

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52440964044 auprès du préfet de la région Pays-de-la-Loire

p. 1



INEXECUTION DU CONTRAT

Faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme devra rembourser au Client les sommes perçues indûment de ce fait (article L6354-1 alinéa 1 du code du travail) si cette non-réalisation est imputable à HotelPerform.

Si le Stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, seules les prestations effectivement dispensées seront dues au prorata temporis des jours prévus.

EFFECTIF ET AJOURNEMENT

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité (nombre de participants variable en fonction des formations).

Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée. L'émission de la convention de formation et d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seules les conventions de formation et les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord » retournés à HotelPerform ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. HotelPerform peut alors proposer au Client de participer à une future session de formation ou de figurer sur une liste d'attente. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant (nombre de participants variable en fonction des formations) pour assurer le bon déroulement d'une formation, HotelPerform se réserve la possibilité d'ajourner la formation, au plus tard une semaine avant la date prévue, et sans indemnités.

CONVENTION DE FORMATION, DEVIS ET CERTIFICAT

Pour chaque action de formation, une convention de formation et un devis sont adressés par HotelPerform au Client. Le retour de devis et de la convention de formation acceptés selon le formalisme indiqué ci-dessus doivent être retournés à HotelPerform par tout moyen à la convenance du Client : courrier postal ou mail.

Un contrat ou une convention particulière peut être établi entre HotelPerform, l'OPCO et/ou le Client.

A l'issue de la formation, HotelPerform remet un certificat de réalisation de la formation au Stagiaire, ainsi qu'au financeur éventuel (OPCO, Pôle Emploi, ...)

OBLIGATIONS ET FORCE MAJEURE

Dans le cadre de ses prestations de formation, HotelPerform est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses stagiaires. HotelPerform ne pourra être tenu pour responsable envers eux, en cas d'inexécution de ses obligations, résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuits ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à HotelPerform, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de HotelPerform.

RENSEIGNEMENTS ET RECLAMATIONS

Toute demande d'information ou réclamation du client relative à quelque sujet que ce soit devra être formulée par email à l'Organisme de formation à l'attention de Mr Gilles DESHAYES (gilles.deshayes@hotel-perform.com), qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

DESHAYES CONSULTANT
Consultant – Formateur

7 allée des coquarrières 44600 SAINT NAZAIRE

Tel : +33 (0)6 14 66 75 86 – Email : gilles.deshayes@hotel-perform.com

www.hotel-perform.com - SIRET : 849 374 285 R.C.S. Saint Nazaire

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52440964044 auprès du préfet de la région Pays-de-la-Loire



PROPRIETE INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique...) utilisés par HotelPerform pour assurer les formations ou remis au Stagiaire, constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord express de HotelPerform.

DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les données à caractère personnel recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires (en ligne ou non), et toutes informations permettant notamment d'établir une convention de formation, un contrat de prestation ou un contrat de formation professionnelle sont utilisées par HotelPerform uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir.

Conformément à la loi n°78-17 du 06 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi du 20 Janvier 2018, l'acheteur, le Client ainsi que le Stagiaire disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant ainsi que d'un droit à l'effacement de ces données personnelles ou à une limitation du traitement.

DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et HotelPerform à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat ou de la convention, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le tribunal de commerce compétent sera celui de Saint Nazaire dans le département Loire-Atlantique.

DESHAYES CONSULTANT
Consultant – Formateur

7 allée des coquarrières 44600 SAINT NAZAIRE

Tel : +33 (0)6 14 66 75 86 – Email : gilles.deshayes@hotel-perform.com

www.hotel-perform.com - SIRET : 849 374 285 R.C.S. Saint Nazaire

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52440964044 auprès du préfet de la région Pays-de-la-Loire